

Après les succès du 27 mai et du 24 Juin, franchir un cap significatif le 7 Septembre

Avec 2 millions de manifestants, la mobilisation du 24 Juin constitue un point d'appui très important dans la construction du rapport de forces pour imposer une réforme juste du système de retraites solidaires.

Pour continuer à transformer mécontentement social et colère en exigences à satisfaire, les organisations syndicales appellent à une nouvelle mobilisation le 7 Septembre.

Le 7 Septembre débute l'examen du projet de loi sur les retraites par l'Assemblée Nationale.

- ➔ Refusons le passage en force du gouvernement.
- ➔ Interdisons à nos élus parlementaires de légiférer contre nous.



Par une forte mobilisation, contraignons le Gouvernement et le Parlement à répondre favorablement à nos revendications.

Comme le 24 Juin, les organisations syndicales rappellent que :

- la remise en cause de l'âge légal à 60 ans est inacceptable,
- la reconnaissance de la pénibilité est incontournable et elle ne se conçoit pas à partir d'un examen médical,
- la question des nouvelles ressources pour financer les retraites par répartition reste entière,

- la situation de l'emploi se dégrade et elle nécessite une nouvelle politique,
- les orientations du gouvernement ignorent l'essentiel des exigences formulées par les salariés et leurs organisations syndicales.

Rien n'est joué d'avance !

Les luttes menées récemment dans les entreprises de l'Yonne montrent au contraire que lorsque les salariés refusent de subir, leur détermination débouche sur des résultats.

Tout dépend de nous

Dans le cadre de la journée nationale d'action interprofessionnelle, les organisations syndicales icaunaises CGT, CFDT, FSU, Solidaires, UNSA, CFTC, CFE-CGC et FAFPT appellent ensemble les salariés de l'Yonne à décider de **la grève le mardi 7 Septembre** et à participer à **la manifestation départementale unitaire à 15h à Auxerre**

- Départ Maison des syndicats, Rue Max Quantin
- Puis Centre Ville par les Boulevards



Participez aussi aux rassemblements unitaires le 7 Septembre à 10h

- ➔ **A Sens**, au marché couvert
- ➔ **A St Florentin**, au Port